

Politique

FAMILIALE ET AÎNÉS

2020

2023



Politique familiale municipale
de Saint-Nazaire



Mot du maire



Chers citoyens et chères citoyennes,

C'est avec fierté que le conseil municipal vous présente sa nouvelle politique familiale et aînés. La municipalité de Saint-Nazaire, ayant à cœur l'intérêt des familles et des aînés, il nous paraissait essentiel de faire le bilan des réalisations des dernières années et d'établir de nouvelles priorités en fonction des attentes et des besoins actuels de la population.

À cette fin, un sondage auprès de l'ensemble de la population et une consultation auprès des aînés ont été réalisés afin de lui permettre de s'exprimer sur les différents enjeux municipaux et d'orienter les actions qui seront entreprises au cours des prochaines années.

Un comité de pilotage, composé de différents groupes de la communauté et représentatif de la population, a été formé et a permis d'élaborer la mise à jour de la politique familiale et aînés et un plan d'action qui permettra au conseil municipal de cibler ses actions orientées famille et aînés et les enjeux sur lesquels il travaillera au cours des années à venir.

Finalement, j'aimerais remercier le comité de pilotage et toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de la politique familiale et aînés ainsi que son plan d'action. Nous espérons que cette politique permettra à la population d'être au courant et de suivre les orientations municipales qui, nous l'espérons, rendront notre milieu de vie encore plus attrayant.

Bonne lecture !

Jules Bouchard
Maire

Mot de la responsable du comité famille



Population de Saint-Nazaire,

Étant nommée conseillère responsable du comité famille et responsable de la mise à jour de notre politique familiale et aînés, je suis heureuse d'y avoir contribué une fois de plus.

Dans ce mot adressé à vous, citoyens et citoyennes de Saint-Nazaire, je ne répéterai pas la ligne de pensée évoquée précédemment par M. le maire, puisque je la partage également.

Mes remerciements sont adressés particulièrement aux personnes ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de cette mise à jour.

Étant donné cette nouvelle édition de la Politique familiale et aînés, un plan d'action a été rédigé et sera pris en compte lors des décisions et actions municipales à venir.

Votre participation est toujours la bienvenue dans toutes les sphères d'activités afin d'avoir un milieu de vie dynamique, voire agréable, et dans lequel il fait bon d'y avoir un sentiment d'appartenance à notre municipalité.

Bonne lecture.

Rollande Côté

**Conseillère municipale
Responsable des questions familles et aînés**

But

de la politique familiale et aînés

La politique familiale et aînés de Saint-Nazaire est d'abord et avant tout un engagement envers les familles et les aînés de la municipalité. Elle a pour mission d'améliorer la qualité de vie de tous ses membres.



Vision

La Municipalité de Saint-Nazaire sera attrayante pour les citoyens et les commerces, et ce, par ses activités, ses infrastructures et ses programmes incitatifs.

La Municipalité de Saint-Nazaire saura créer des souvenirs dans la tête de ses enfants. Ceux-ci en seront fiers et porteurs d'un sentiment d'appartenance qu'ils conserveront en eux et qui les incitera à s'installer ici au moment de fonder leur famille.

La Municipalité de Saint-Nazaire sera adaptée et en phase avec son temps. Par ses projets avant-gardistes et technologiques, elle offrira une stabilité économique favorable au milieu agricole, aux commerces et aux industries des secteurs primaires, secondaires et tertiaires.

La Municipalité de Saint-Nazaire sera ouverte aux autres. Elle sera fière, partenaire, leader et belle!



Définition de la famille et des aînés

FAMILLE

Les citoyens de Saint-Nazaire définissent la famille comme étant le noyau de base constituant la société.

Une famille est composée de personnes unies par des liens multiples et variés. Ses membres sont disposés à se soutenir moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie ainsi qu'à travers les générations.

La famille transmet les valeurs et les principes de notre société. Elle est le premier lieu d'apprentissage, de développement et de socialisation des membres qui la composent.

La famille représente la clé de notre avenir collectif, elle prend forme et évolue dans un monde en perpétuel changement.

AÎNÉS

Pour la Municipalité de Saint-Nazaire, un aîné est un individu qui fait partie intégrante de la famille et de la municipalité. C'est un modèle pour les générations futures.

Par son expérience et ses connaissances, il impose un statut de respect. Un aîné est notre mémoire collective et un bâtisseur d'avenir. Il transmet nos valeurs et notre vécu.



Valeurs

La Municipalité de Saint-Nazaire s'inspire de ces quatre valeurs pour promouvoir sa nouvelle politique familiale et aînés.

RESPECT

Le respect est une valeur fondamentale à la vie en société. Il est primordial de se respecter soi-même en tant qu'individu tout en respectant ses concitoyens pour ce qu'ils sont : respecter les parents dans leur rôle d'éducateur, respecter les personnes âgées et faire honneur à leur réalisation. Vivre dans le respect, c'est également respecter le bien commun, les lieux publics comme les parcs, mais également le bien-être de tous. Notre municipalité respecte ses familles et ses aînés dans leurs différences et leur unicité. Surtout, elle leur accorde une grande valeur qui se répercute dans l'ensemble de ses décisions.



APPARTENANCE

Maintenir et renforcer le sentiment d'appartenance à notre municipalité chez nos citoyens est essentiel au développement de celle-ci. Chaque famille peut être fière de son milieu, de ses ressources, amis, collègues et voisins. En s'impliquant quotidiennement à la valorisation des familles et des aînés, la Municipalité de Saint-Nazaire prend en main son avenir, suite logique aux démarches entreprises il y a déjà quelques années qui se poursuivent et se poursuivront encore afin de fournir les éléments indispensables à une collectivité unie et forte.



SOLIDARITÉ

Nos familles sont solidaires les unes aux autres. Elles savent se soutenir et s'aider mutuellement. C'est par des liens forts qui les unissent et par leur engagement envers notre localité qu'elles développeront un milieu de vie dynamique où tous seront fiers d'y vivre.



ÉDUCATION

Tout comme le respect, l'éducation est à la base de la vie en collectivité. Les valeurs et les principes de la société sont au départ transmis à la maison, par la famille immédiate. Ensuite, la famille élargie contribue à l'éducation de ses descendants. Comme le dit le proverbe africain « Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village », la Municipalité de Saint-Nazaire se veut le village de tous ses enfants. Finalement, l'éducation s'étend au-delà de l'enfance. Autant l'adulte que l'aîné vise à progresser et à se perfectionner. Il en va de même pour ses apprentissages.



Réalisations

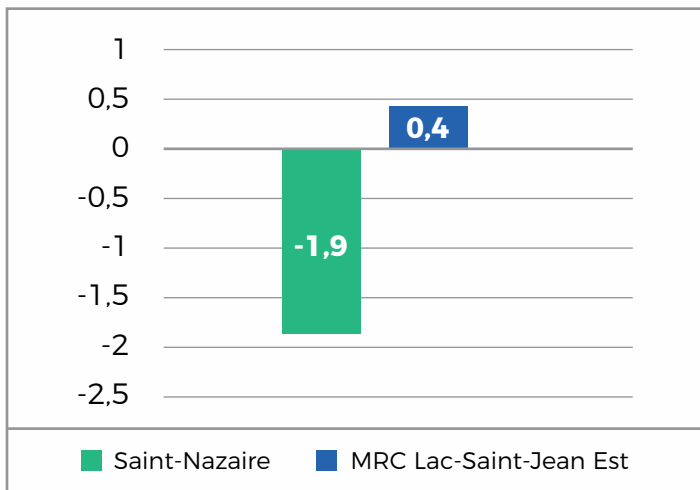
de la municipalité

À la suite de la mise en place du dernier plan d'action en 2012, plusieurs réalisations ont été faites. Voici quelques-unes de ces réalisations.

- Installation de caméras de sécurité à différents endroits sur le territoire de la municipalité.
- Entretien des lieux publics agréables, propres et accessibles.
- Instauration des mesures de réduction de vitesse dans les quartiers résidentiels, scolaires et parcs (balises de rues, afficheurs de vitesse).
- Ajout d'un parc pour enfants.
- Promotion des entreprises d'ici dans le journal municipal.
- Démarches de dézonage (faites lors de la mise à jour des règlements d'urbanisme).
- Promotion des transports en commun qui existent déjà et en tirer un maximum de profit (publicité à l'hôtel de ville, dans le journal et sur Facebook).
- Organisation d'activités pour les familles et les aînés (Fest'hiver, Fête des voisins, etc.).
- Adaptation de l'horaire des activités sportives (activités pour les Années d'or planifiées en après-midi).
- Organisation et soutien à la création d'activités sportives intergénérationnelles (Nazair'action, municipalité nourricière, Fest'hiver, etc.).
- Promotion des activités et des fêtes organisées par la municipalité (site Internet, programmation envoyée aux citoyens et publiée sur les réseaux sociaux).
- Mise sur pied d'un comité Histoire et patrimoine pour conserver la mémoire de nos anciens (Projet Nazair'Action).
- Promotion de nos services à l'extérieur de la localité (le journal municipal est envoyé à Labrecque, Lamarche et l'Ascension, il est également publié sur les réseaux sociaux).
- Création d'un bottin en ligne des ressources de la municipalité (le site Internet de la municipalité a été refait avec toutes les informations).
- Et encore plus!

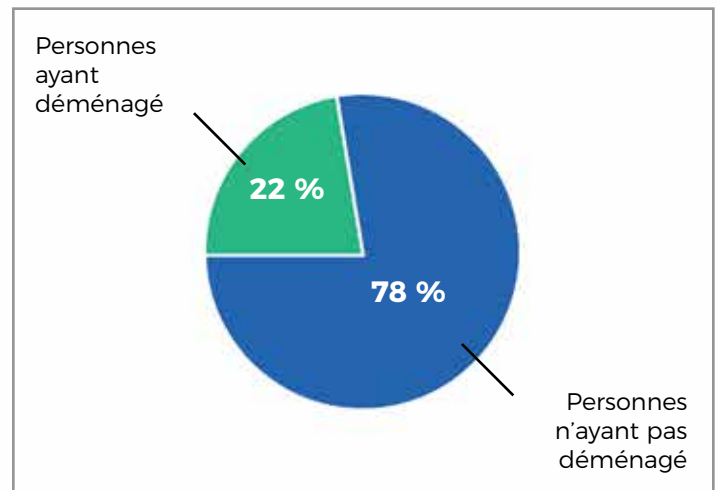
Portrait du milieu

Variation en pourcentage de la population de 2011 à 2016



La population de Saint-Nazaire a légèrement diminué entre 2011 et 2016, contrairement à l'ensemble de la MRC Lac-Saint-Jean-Est. Cependant, il s'agit d'un faible écart qui laisse penser qu'il pourrait se corriger à l'aide d'une politique favorable à l'arrivée de nouveaux citoyens.

Mobilité du lieu de résidence



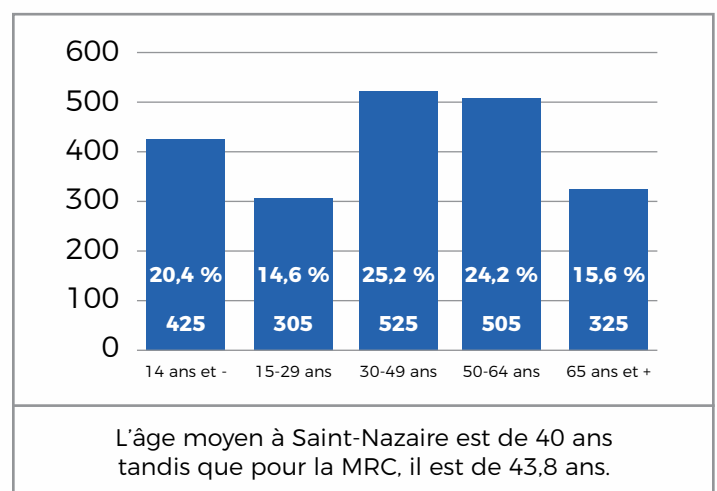
Au cours des cinq dernières années, seulement 22 % de la population a déménagé, ce qui laisse 78 % de citoyens qui ont habité à la même adresse durant cette période. Cette stabilité peut s'expliquer par le type d'habitat du territoire, c'est-à-dire principalement des résidences unifamiliales.

Estimation de la population selon le groupe d'âge en 2016

En 2016, les enfants de 14 ans et moins représentaient 20,4 % de la population. En absolu, ils étaient 425, soit une centaine de plus que les 65 ans et plus. Ces deux groupes aux extrêmes de la pyramide des âges ont des besoins différents, mais tout aussi importants les uns que les autres.

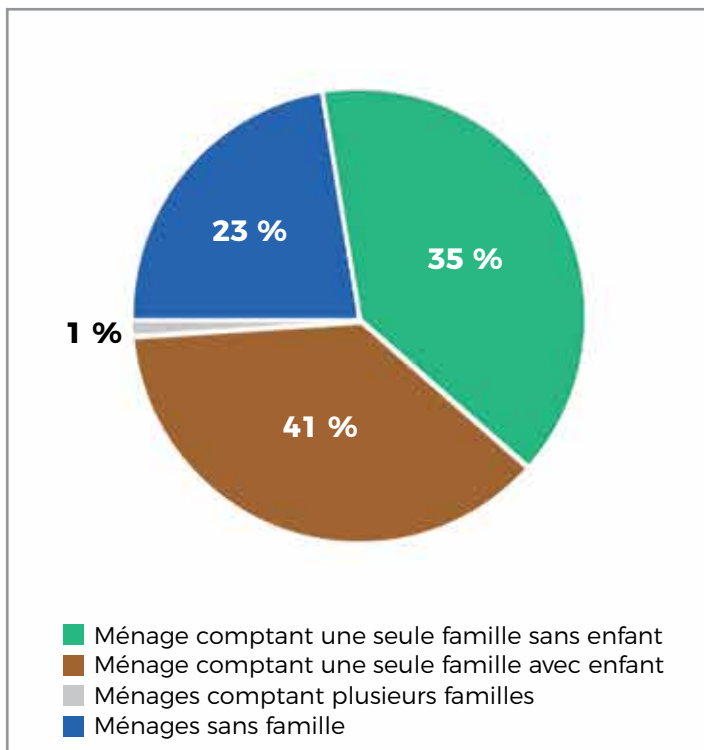
Le groupe des 15 à 29 ans est celui visé par la Stratégie jeunesse mise de l'avant par la MRC Lac-Saint-Jean-Est. Ce groupe de citoyens en fin de scolarité et au début du cycle de la famille est un groupe difficile à joindre dont les besoins sont tout aussi grands et variés. Être à leur écoute augmenterait les probabilités qu'ils choisissent la Municipalité de Saint-Nazaire comme milieu de vie pour plusieurs années.

Les 30 à 64 ans forment le noyau de la population active, ils sont près de 50 % de la population de la Municipalité de Saint-Nazaire.

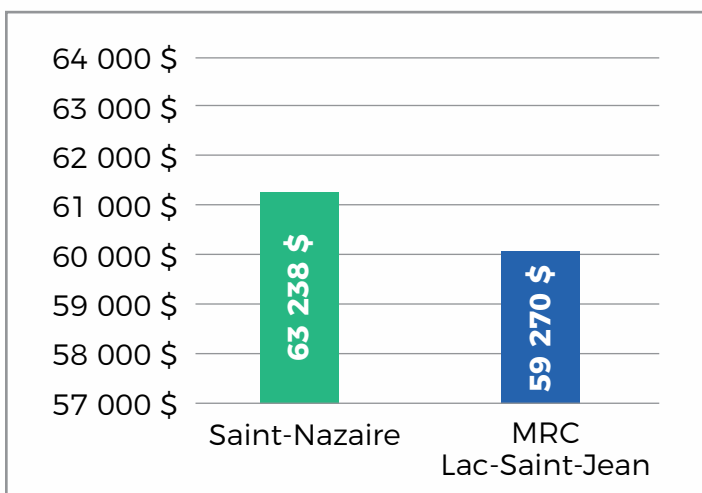


Portrait du milieu

Genre de ménage



Revenu moyen après impôt des ménages en 2015



Les 810 ménages que compte la Municipalité de Saint-Nazaire sont formés majoritairement d'une seule famille (76 %) de trois personnes et moins (77 %). Fait intéressant, le revenu moyen après impôts des ménages est supérieur à la moyenne des ménages de la MRC Lac-Saint-Jean-Est.

Taille des ménages

70 | 5 personnes
et plus

4 personnes | **120**

620 | 3 personnes
et moins



Principes directeurs

La Municipalité de Saint-Nazaire encourage ses élus à mettre en pratique les principes suivants au moment de prendre les décisions concernant les affaires municipales.

PLACER LES FAMILLES AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

Répondre aux besoins des familles est une priorité pour la municipalité. Pour y parvenir, les élus sont à l'écoute de l'évolution des familles et demeurent attentifs à leur réalité afin de satisfaire rapidement leurs attentes. « Penser et agir Famille » est au centre des décisions actuelles et futures du conseil.

FAVORISER LA SANTÉ ET LE VIEILLISSEMENT ACTIF

Favoriser la santé chez nos familles et nos aînés passe par le principe du vieillissement actif. Les activités sociales, économiques et culturelles de notre municipalité encouragent les bonnes habitudes de vie de ses citoyens de tous âges.

RESPECTER LA DIVERSITÉ DES FAMILLES

Les familles de la Municipalité de Saint-Nazaire sont toutes accueillies positivement dans leur différence. Quel que soit son modèle, une famille est une famille. Elle est au cœur de notre collectivité et tous ses membres sont importants dans leur unicité.

CRÉER DES CONDITIONS DE VIE ATTRAYANTES POUR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS

Créer des conditions de vie attrayantes pour les familles et les aînés, c'est penser d'abord à leur bien-être, répondre à leurs besoins, être à leur écoute et être particulièrement attentif à leur évolution. Saint-Nazaire se veut une municipalité active, vivante et dynamique qui sait accueillir ses nouveaux arrivants et favoriser le sentiment d'appartenance chez tous ses citoyens.



Champs d'intervention

Tous les aspects de la gestion de la municipalité seront dorénavant touchés par les principes directeurs qui visent essentiellement le bien-être de tous les membres de la famille, des enfants aux aînés.

Plus particulièrement, certains champs d'intervention ont été ciblés par les répondants à la consultation publique. Sous ceux-ci, vous pourrez lire les objectifs généraux visés par la mise en œuvre du plan d'action 2020-2022.

1. Sécurité, urbanisme et aménagement des espaces publics

Améliorer la sécurité et la qualité de vie des familles et des aînés.

2. Vie sportive, culturelle et loisirs

Offrir des loisirs ainsi que des activités sportives et culturelles favorables au vieillissement actif chez les aînés et les saines habitudes de vie chez les familles.

3. Bâtiments, espaces extérieurs et mise en valeur du territoire

Améliorer les infrastructures municipales utilisées par les familles et les aînés.

4. Communications

Être à l'écoute des citoyens et maintenir l'accessibilité à l'information destinée aux familles et aux aînés.

5. Santé et environnement

Promouvoir les saines habitudes de vie et l'écoresponsabilité pour tous.

6. Accueil des nouveaux résidents

Offrir tout le soutien nécessaire aux nouveaux résidents afin de faciliter leur intégration dans la municipalité.

7. Transport

Soutenir les démarches d'organismes engagés dans la mise en place de modes alternatifs pour le transport.

8. Inclusion sociale et vie communautaire

Créer un environnement social favorable aux échanges et à l'épanouissement.

Présentation

du comité de pilotage

Le comité de pilotage est un comité de consultation, rôle qu'il tient aisément grâce à sa représentativité des différents groupes de la communauté. Ses membres sont différents les uns des autres tant par leur âge que par leur fonction dans la société. Cette diversité enrichit les échanges.

Au cours de la réalisation de la politique familiale et aînés, le comité s'est attardé aux besoins de tous les membres d'une famille, des plus jeunes aux aînés. Pour ce faire, il a analysé leurs besoins sous tous les angles. Il a également sondé la population et a classé en ordre de priorité les actions potentielles pour réaliser un plan audacieux, mais réaliste, qui colle à la réalité nazairoise.

MEMBRES

Monsieur Pierre-Yves Tremblay,
directeur général de la municipalité

Madame Rollande Côté,
conseillère municipale et responsable des questions familles et aînés

Madame Véronique Millier,
présidente OPP et représentante du conseil d'établissement,
École Notre-Dame-de-Lorette

Monsieur David Bouchard,
coordonnateur de la maison des jeunes

Monsieur Jean-Philippe Fortin,
coordonnateur des loisirs de la municipalité

Madame Gabrielle Lalancette,
membre de l'OMH

Monsieur Henri Gagnon,
président du Club d'âge d'or

Madame Francine Guay,
membre du C. A. du Club d'âge d'or et responsable en service de garde

Madame Jany Fortin,
agente de développement, MRC Lac-Saint-Jean-Est

Madame Stéphanie Larouche, organisatrice communautaire,
CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean

Madame Annie Larouche, chargée de projet

Avec la participation financière de :

Québec 



174, rue Principale, Saint-Nazaire (Québec) G0W 2V0
Téléphone : 418 662-4154 | Télécopieur : 418 662-5467
info@ville.saint-nazaire.qc.ca | ville.saint-nazaire.qc.ca